

Le Journal des décideurs

# L'économiste

du Bénin

**AGI**  
AFRICAIN DE GESTION ET D'INTERMEDIATION

**SOCIETE DE BOURSE**

Immeuble de l'Africaine des Assurances  
Face à la Direction de l'Emigration Immigration

01 BP 8668 RB Cotonou  
contact@agi-agi.com  
+229 21 31 87 33  
+229 21 31 60 65

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

**Bourse Uemoa**

## La BRVM ouvre en hausse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

**Nigeria**

## Lancement du cycle d'appel d'offres 2024 couvrant 12 blocs pétroliers

Incapable d'atteindre son quota de production qui a par ailleurs été réduit à 1,5 million b/j en fin d'année dernière, le Nigeria multiplie... • (Page 06)

**Réformes**

## L'importance de la bancarisation pour l'économie des pays d'Afrique

La bancarisation est un processus vital pour le développement économique des pays de l'Afrique, particulièrement... • (Page 06)

**Assemblée Générale Ordinaire 2024**

• (Page 03)

# Ecobank Bénin présente des résultats solides et des agrégats renforcés



**Opportunités d'investissement dans l'UEMOA**

• (Page 04)

# Ouverture des travaux des BRVM Investment Days 2024

**Intégration sous régionale**

Abdoulaye Diop reçoit la "médaille nationale du mérite" en Guinée-Bissau. Actif dans la mise en œuvre de la politique communautaire pour une croissance inclusive, les mérites du Président... • (Page 04)

**Lutte contre la cybercriminalité au Bénin**

1773 personnes poursuivies entre 2023 et 2024

Le procureur de la République près la Cour de répression des infractions économiques... • (Page 02)

**Coopération internationale**

La loi sur les « agents étrangers », une leçon magistrale de l'hypocrisie atlantiste

À la suite de l'adaptation par le parlement de la Géorgie (pays du Caucase), le 1er mai dernier, de la loi sur les « agents étrangers », toute une avalanche de critiques, ... • (Pages 10 & 11)

**Bénin**

Naira en hausse, des tensions sur la disponibilité de l'essence

La monnaie nigériane a repris de la valeur par rapport au franc CFA depuis début mars 2024. Cela a notamment... • (Page 11)



Taux de change du Fcfa XOF offert par

**L'économiste**

Devises étrangères	Dollar (Usd)	Euro	Livre Sterling	Naïra	Cedi	Rand	Yen	Yuan	Dirham (Aed)	Roupie (Inr)
FCfa (XOF)	615.50	655.95	768.50	0.48	45.18	32.17	3.96	85.25	168.00	0.53

## Lutte contre la cybercriminalité au Bénin

## 1773 personnes poursuivies entre 2023 et 2024

Le procureur de la République près la Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme (CRIET) a présenté le bilan au titre de l'année 2023 et début 2024, de la lutte contre la corruption et la cybercriminalité au Bénin. Selon Mario Mètonou, des avancées sont notées en ce qui concerne la lutte contre la cybercriminalité ; et on observe une tendance baissière en termes d'infraction liées à la corruption.



Sur la Télévision nationale, le procureur de la République a fait le bilan de la lutte contre la corruption et la cybercriminalité au Bénin. Mario Mètonou au cours de l'entretien télévisé, a rappelé le rapport de Transparency international. Lequel indique que de 2022 à 2023, le Bénin a gagné 02 points dans le classement. Sur 180 pays, le Bénin est passé de la 72e place, à la 70e. Quand on fait le même exercice de 2021 à 2023, le Bénin gagne 08 places. « Une belle avancée », selon le procureur, lorsqu'on fait une comparaison par rapport aux voisins de l'Est et de l'Ouest.

Dans le domaine de la lutte contre la cybercriminalité, le procureur se référant au dernier rapport de l'Union internationale des télécommunications (UIT) de juin

2021, informe que, entre 2017 et 2021, le Bénin a gagné 02 places dans le classement. Ce résultat selon Mario Mètonou, n'est pas un hasard. Il dénote d'après lui, de la revue du cadre législatif ; mais aussi et surtout, du rôle que joue la CRIET dans la répression de la cybercriminalité.

Selon le procureur de la République, avant, la lutte se limitait à Cotonou et environs. « Aujourd'hui, l'OCRC s'est installée au Nord, au Sud et au Centre. Plus aucune partie du pays n'est épargnée », a-t-il rappelé avant d'évoquer les statistiques relatives au nombre de dossiers de corruption et de cybercriminalité que connaît la CRIET. « En 2023, nous avons 63 procédures de corruption. Au 22 avril 2024, nous sommes à 13 procédures. Pour la cybercriminalité,

nous avons eu 415 procédures pour l'année 2023, et au 22 avril 2024, nous sommes à 224 procédures. Si la tendance se poursuit, on aura plus de dossiers cette année que l'année dernière », a-t-il informé. Le nombre de personnes poursuivies pour des infractions liées à la cybercriminalité de 2023 jusqu'à 2024, est de 1773.

Suivant les explications de Mario Mètonou, il y a une tendance baissière de la corruption ; mais elle demeure en hausse en ce qui concerne la cybercriminalité. Cet état de chose selon lui, explique le fait qu'il y a un meilleur maillage du territoire avec la création du Centre national de l'investigation numérique doté de moyens pour réprimer efficacement toutes les infractions commises via les télécommunications.

## AUX DECIDEURS... NP

## La Chambre de commerce régionale, des efforts !

Des efforts ! encore des efforts ! S'il y a des institutions qui fonctionnent bien dans la sous-région, il faut les glorifier, il faut les magnifier. La Chambre Consulaire Régionale de l'Union monétaire Ouest africaine (CCR-UEMOA) est l'une des institutions de la Sous-région qui fait un travail magnifique. Je peux le dire sans risque de me tromper que l'importance du secteur privé n'est plus à démontrer ; étant entendu que cet organe consultatif, créé par le traité de l'Union, est chargé de réaliser l'implication effective du secteur privé dans le processus d'intégration dans l'Uemoa. Il n'est un secret pour personne que le secteur privé assure environ 90% de l'emploi dans les pays en développement en général, et plus spécialement dans les Etats de l'espace Uemoa.

L'Uemoa, actuellement, représente une communauté dynamique et prometteuse où les échanges commerciaux et les investissements jouent un rôle essentiel dans la création des richesses et d'opportunités pour les populations de l'espace communautaire. Cependant, cette représentation reste à confirmer ; étant donné que les pays membres de l'Alliance des Etats du Sahel (Aes) sont de plus en plus enclins à rester à l'écart des Etats qui forment l'espace communautaire. Or, ces trois Etats, Burkina Faso, Mali et le Niger constituent un poids dans le commerce sous-régional.

Nonobstant, la politique des pays de l'Aes, les entreprises privées et leurs activités lucratives fournissent des biens et des services essentiels, qui améliorent la vie des individus. Elles gèrent des recettes fiscales intérieures et sont indispensables pour stimuler, encourager la croissance économique. C'est pourquoi, il s'avère important de féliciter et d'encourager l'ensemble des entrepreneurs de l'espace communautaire dans leur quête d'excellence et d'innovation.

Je constate des efforts de la part des entrepreneurs de l'espace mais les actions politiques des Etats traînent, perturbent les réalisations de la Chambre consulaire régionale de l'Uemoa.

Assurément, il existe des défis qu'il faut relever de la part des gouvernements. Ces derniers veulent une chose et son contraire. Ils luttent pour la sauvegarde de leur micro Etat. La libre circulation des biens et des services n'est pas encore une réalité dans l'espace de l'Union Economique Monétaire Ouest-Africaine. Plusieurs points d'arrêts et de contrôle continuent de pénaliser les entrepreneurs. Personne ne peut crier haro sur le baudet. L'Afrique en général et l'Afrique de l'Ouest en particulier continue d'être dans les bras de Morphée.

Je ne suis pas méchant en parlant des « enfants encore au lait de la mère Europe. » Triste ! n'est-ce pas ?

Jules AFFODJI

## Cari du jour



## Eco secret

Banque : Oragroup annonce près de 20 milliards de FCFA de pertes pour l'exercice 2023

Oragroup SA a réalisé une perte nette de 19,460 milliards de FCFA (environ 32 millions USD) au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023, selon les états financiers de la holding bancaire basée à Lomé (Togo). Ce, après un bénéfice de 8,749 milliards déclarés l'année précédente.

Assemblée Générale Ordinaire 2024

# Ecobank Bénin présente des résultats solides et des agrégats renforcés

Ecobank Bénin a tenu son assemblée générale annuelle 2024 le jeudi 18 avril 2024 à l'hôtel NOVOTEL ORISHA de Cotonou. Cette AG qui a réuni les actionnaires ou leurs mandataires sous la houlette du Conseil d'administration de la Banque et son Président Evariste Bonou, a été l'occasion de statuer sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2023 de la banque, d'adopter plusieurs résolutions et de définir une série de perspectives.

• L'économiste du Bénin

Un produit net bancaire en hausse de 17% ; un résultat net bancaire en progression de 24% en 2023. C'est là une preuve du dynamisme de Ecobank Bénin qui a achevé l'exercice sur une bonne note avec des résultats positifs réalisés au profit des actionnaires.

Quant aux parts de marché, Ecobank Bénin a présenté également des résultats satisfaisants. On note une légère hausse des prêts à la clientèle, une nette amélioration de la qualité du portefeuille de crédits. Globalement, la banque a maintenu sa position sur la place bancaire béninoise en la confortant. En présentant ces résultats, Evariste Bonou, Président du Conseil d'administration a tenu à saluer l'engagement du personnel avant de rassurer les actionnaires sur



les perspectives de 2024. « Nous vous promettons de faire mieux encore en 2025. Nous donnerons le meilleur de nous-mêmes pour pouvoir travailler et dépasser les résultats de l'exercice 2023 ». C'est visiblement un sentiment de satisfaction, partagé également par les actionnaires qui ont dans leur ensemble, salué les performances et pro-

grès de la banque en 2023. Notaire, présente pour le compte d'une succession, Me Francisca Koussouhon a particulièrement discerné un réel satisfécit au Conseil d'administration et à la Direction générale. « Cette assemblée générale est une réussite, en tenant compte des bilans qui ont été donnés. Ce n'est pas facile, mais c'est du bon bou-

lot », a témoigné Francisca Koussouhon, reconnaissante : « Je renouvelle mes félicitations au Conseil d'administration ». A sa suite, les commissaires aux comptes représentant les cabinets d'expertise comptable FIDUCIAIRE D'AFRIQUE et DELOITTE ont certifié les comptes par les termes suivants : « A notre avis, les états financiers annuels

sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des résultats des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation et du patrimoine de la banque à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables éditées par le plan comptable bancaire révisé de l'Union monétaire ouest africain », a assuré José LOUGBEGNON, ès qualités commissaire aux comptes. En plus de l'activité bancaire, Ecobank Bénin a accompli plusieurs autres tâches durant l'exercice écoulé. En présentant le bilan humain, le Président du Conseil d'administration a mis l'accent sur le renforcement des effectifs et la formation du personnel en vue du renforcement du capital humain de la banque, plusieurs initiatives pour développer et fidéliser les employés. Il en est de même au profit de la clientèle à travers le renfor-

cement du parcours client, le renforcement de la qualité du service.

Des perspectives

En renforçant sa position sur le marché bancaire béninois grâce à ses succès récents, Ecobank Bénin va continuer à diversifier ses sources de financement pour augmenter sa résilience aux tensions de liquidité et protéger ses intérêts. La banque s'engage à respecter les normes internes et réglementaires tout en améliorant la qualité du service clientèle grâce à la formation continue de son personnel, visant ainsi à étendre sa part de marché. Le Président du Conseil d'Administration, Evariste Bonou, met l'accent sur l'importance de ces mesures pour surmonter les défis et offrir un service de premier choix dans un environnement assez concurrentiel.



## Baromètres Bénin

Référentiel		
Données Démographiques	Valeur	Sources
Population	11,49 millions d'habitants	Statistiques mondiales (2018)
Densité de la population	100,17 habitants/Km2	Statistiques mondiales (2018)
Population de moins de 15 ans	45%	FMI (2014)
Espérance de vie à la naissance	61,47 ans	Statistiques mondiales (2015)
Taux d'urbanisation	44%	Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Insa), 2015
Population vivant avec moins de 1,25 dollar par jour	36%	Statistiques mondiales (2016)
Age médian femme	18,3 ans	Statistiques mondiales (2015)
Age médian homme	17,5 ans	Statistiques mondiales (2015)
Indice de fécondité	4,9 enfants par femme	FMI (2014)
Taux de natalité	36,40 o/∞	Statistiques mondiales (2018)
Taux de mortalité	8,21%	Statistiques mondiales (2015)
Taux d'accroissement naturel	2,78%	Statistiques mondiales (2015)

Taux de mortalité infantile	55,68%	Statistiques mondiales (2015)
Taux d'alphabétisation	52,55%	Statistiques mondiales (2015)

Référentiel		
Economie	Valeur	Sources
Croissance économique	6,7	BAD 2020
Pib par habitant	2415 \$	2018
Taux d'inflation	-1,1%	Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Insa), 2019
Taux de croissance annuel du PIB	7,2 %	juin 2019
Compte courant / PIB (%)	-10,8	Décembre 2017
Taux de chômage	2,1%	Statistiques mondiales (2019)
Ratio de la dette publique au PIB (%)	26,2%	Décembre 2018
Balance commerciale	-165 milliards de francs CFA	Statistiques mondiales (2019)
Taux d'intérêt des dépôts au Bénin	6,49%	Statistiques mondiales

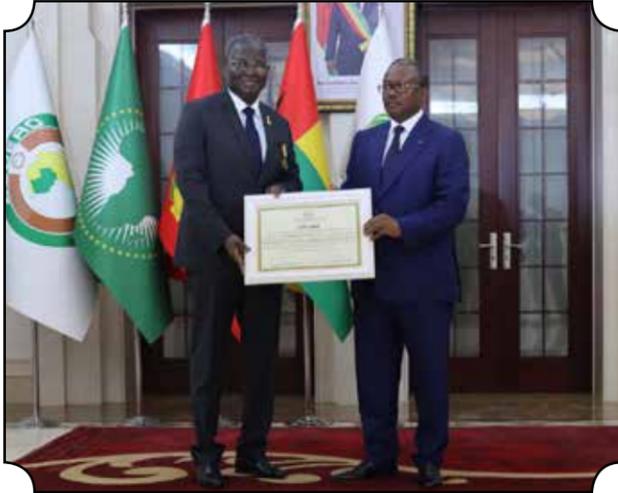
**Intégration sous régionale**

**Abdoulaye Diop reçoit la "médaille nationale du mérite" en Guinée-Bissau**

Actif dans la mise en œuvre de la politique communautaire pour une croissance inclusive, les mérites du Président de la Commission de l'Uemoa, Abdoulaye Diop, ne manquent pas d'être reconnus. Lundi 06 mai 2024, le Sénégalais s'est vu décerner la "médaille nationale du mérite" par la Guinée-Bissau.

● S.T.

Au titre de la 9ème édition de la revue annuelle des réformes, politiques, programmes et projets communautaires de l'Uemoa, le séjour du Président Abdoulaye Diop en Guinée-Bissau restera mémorable dans les annales de l'institution. Pour sa contribution à la coopération et au développement des Etats membres de l'Union, le Président de la Commission de l'Uemoa, Abdoulaye Diop, s'est vu décerner par le Président de la République de Guinée-Bissau, Umaro Sissoco Embaló, la médaille nationale du mérite, de la coopération et du développement. Remise en présence des Commissaires Mahamadou Gado, Chargé du Département des politiques économiques et de la fiscalité intérieure et Mamadú Serifo Jaquité, du Département du développement humain et du Représentant Résident de la Commission à Bissau, cette distinction, pour le récipiendaire, est significative d'autant plus qu'elle renforce son engagement au service de l'intégration régionale. Saisissant l'occasion, le Président Diop a exprimé à son hôte, « sa profonde gratitude et celle de l'ensemble des membres



et personnel des Organes de l'UEMOA, pour cette distinction qui constitue, un moment à graver dans la marche de notre institution ». La médaille nationale du mérite, se veut de reconnaître la contribution du bénéficiaire à la coopération et au développement des Etats membres de l'Uemoa.

**La Guinée-Bissau**

**consolide sa performance**  
La Commission de l'UEMOA et la Délégation gouvernementale ont passé en revue les résultats des travaux des experts qui se sont tenus en novembre 2023 à Bissau, lors de la phase technique de la revue. Cette évaluation a porté sur 131 réformes contre 127 en 2022 et 3 programmes et projets communautaires pour un montant cumulé

de 26,3 milliards de FCFA. Les secteurs concernés sont l'agriculture et l'énergie. Au cours de cette rencontre, le Président de la Commission de l'UEMOA a salué la progression notée en Guinée-Bissau. « A l'issue de l'évaluation, il ressort qu'en 2023, la Guinée-Bissau a consolidé sa performance avec un taux moyen de mise en œuvre des réformes de 51,9% contre 49,7% en 2022 », a-t-il indiqué. Abdoulaye DIOP a également salué la synergie entre les équipes de la Guinée-Bissau et de la Commission, qui a permis « d'obtenir des résultats forts appréciables ». Ce qui « témoigne » de « la pertinence des recommandations formulées dans le mémorandum adopté par consensus ». La Revue annuelle des réformes, politiques, programmes et projets communautaires au sein de l'Uemoa, placée sous la présidence des Premiers Ministres ou Chefs de Gouvernement, et sous la tutelle des Ministres en charge des Finances, a été instituée par Acte Additionnel de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union, le 24 octobre 2013.



**Opportunités d'investissement dans l'UEMOA**

**Ouverture des travaux des BRVM Investment Days 2024**

Les BRVM Investment Days sont de retour ce mardi 7 mai 2024 à Johannesburg après plusieurs années d'interruption en raison de la pandémie de COVID-19. La bourse régionale de l'UEMOA a lancé la troisième édition des BRVM Investment Days qui se tiennent les 7 et 8 Mai 2024 à la Bourse de Johannesburg (JSE). Les travaux ont été lancés en présence de plusieurs investisseurs internationaux.

● F.V.

Plus de 150 participants prennent part aux BRVM Investment Days avec une cinquantaine venant de l'UEMOA. Les institutions communautaires, la Commission de l'UEMOA, la BOAD, les acteurs du marché financier régional, SGI et SGO, les banques, les Caisses de dépôts et de consignations etc. sont présents. Les acteurs financiers sud-africains (JSE, Banques, Investment Banks, Investisseurs internationaux, médias etc.). Cette année, la Côte d'Ivoire est le pays à l'honneur et à cet effet, un atelier est consacré au rôle et aux défis des bourses de matières premières en Afrique. En effet, une Bourse des Matières Premières Agri-



coles (BMPA) est en création en Côte d'Ivoire. Les Autorités sont fortement représentées à travers l'Ambassade de Côte d'Ivoire en Afrique du Sud sous l'égide de Son Excellence Monsieur Sakaria KONE ; le Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture, du Développement Rurale et des Productions Vivrières sous l'autorité du Ministre

d'Etat, Monsieur Kobenan Kouassi ADJOU MANI ; l'Autorité de Régulation des Récépissés d'entreposage (ARRE) ; le Comité de Privatisation etc. La République Togolaise est également représentée par le Haut-Commissaire par intérim, Son Excellence Monsieur Fintakpa Lamega. Un projet régional de Bourse des Matières Premières Agricoles (BRPA) est également impulsé par la Commission de l'UEMOA. Les BRVM Investment Days sont organisés pour permettre un dialogue stratégique entre les acteurs du marché financier régional de l'UEMOA et les investisseurs internationaux sur les opportunités d'investissement dans l'UEMOA. Cette troisième édition cadre avec la stratégie de développement de la BRVM et entend attirer les investisseurs internationaux. Les BRVM Investment Days 2024 constituent le rendez-vous incontournable entre les investisseurs institutionnels, les conseillers en investissement, les conseillers d'entreprise et les banquiers, autorités politiques et économiques et les acteurs du marché de l'UEMOA.



**Baromètres Bénin**

Bénin Production industrielle	10,70%	Trading economics
Bénin Inflation alimentaire	-6,30%	Trading economics
Efficacité des pouvoirs publics	-0,50	Trading economics
Emission de CO2	0,614 tonnes métriques par habitant	Banque mondiale (2014)

Référentiel		
Indices	Valeur	Sources
Indice GINI	43,4%	2016
Indice de la compétitivité mondiale	3,5%	2016
Indice des prix à la consommation (IPC)	100,50 points	Statistiques mondiales
Indice Bénin de la liberté humaine	7,32	Institut Fraser 2022
Indice de démocratie	5,74 points	The Economist
Indice de développement humain (Idh)	0,515 points	PNUD 2018
Indice de liberté de presse	31,74 points	Reporters Sans Frontières 2019
Indice de corruption	40 points	Transparency international 2019
Climat des affaires	52,4 points	Banque mondiale 2019

Indice de prospérité	-2 rang	Institut Legatum
----------------------	---------	------------------

Position du Bénin dans la sous-région			
Indices	Rang UEMOA	Rang mondial	Source
Développement humain	1er	163ème sur 189 pays	PNUD
Démocratie	2ème	81ème	The Economist
liberté de presse	5ème	96ème	Reporters Sans Frontières
Corruption	3ème	85ème sur 180 pays	Transparency international
Liberté Humaine	1er	76ème	Institut Fraser 2022
Prospérité	3ème	25ème (plan Africain)	Institut Legatum

**bit.ly/m/edgardguidibi**  
pour en profiter  
en audios ou vidéos, Français ou FON I

**ASSURONS LEURS  
REUSSITES AUX EXAMENS**

Des conseils qui ont produit presque 100%  
de réussite partout l'année dernière !

Partagez massivement pour les bénir  
SVP. Etudier ne suffit pas pour réussir.




[edgard.guidibi@gmail.com](mailto:edgard.guidibi@gmail.com)

+229 66 64 64 64  
edgardguidibi.com, Cotonou, Bénin

## POUR ASSURER LA REUSSITE AUX EXAMENS

**Chers responsables d'établissements scolaires, parents, et autres encadreurs ou proches de candidats aux différents examens,**

Je vous remercie pour votre intérêt pour nos enfants et leurs réussites aux examens.

Pour les aider et en aider un maximum au travers de tout le pays cette année, je vous offre deux (2) enseignements pour les préparer au mieux à relever le défi des examens. L'un des enseignement (16 min) est destiné aux candidats. Le 2nd (22 min) est destiné aux parents, tuteurs, enseignants et autres adultes qui les préparent aux examens. Ces derniers ont en effet un rôle capital dans la réussite de nos enfants.

Chacun des enseignements est disponible en vidéo et en audio que vous pourrez télécharger pour les faire écouter et/ou partager. J'ai aussi fait une version en FON (la langue nationale la plus parlée dans notre pays) pour permettre à plus de parents de comprendre et de pouvoir en profiter. Vous les trouverez pour en profiter et en faire profiter de nombreuses personnes à [www.bit.ly/m/edgardguidibi](http://www.bit.ly/m/edgardguidibi)

Vu les excellents résultats qu'ils ont produit l'année dernière, quasiment 100% de réussite partout où ils ont été écoutés et pratiqués, j'ai bon espoir que la diffusion et l'utilisation efficace de ces enseignements portera encore des fruits pour nos enfants.

Vous pourrez l'envoyer aux candidats et/ou organiser des séances de groupe lors desquels ils l'écouteront et pourront en discuter sous la conduite d'un encadreur. Je vous prie aussi de l'envoyer aux associations de parents d'élèves afin qu'ils relaient au maximum aux parents. Partageons au maximum svp pour leurs réussites.

Si après avoir écouté, ils ont des questions, je serai heureux d'y apporter des réponses spécifiques si je suis contacté à cet effet par Whatsapp au +229 66 64 64 64.

Je prie que le St Esprit couvre du sang de Christ Jésus tous nos candidats, et vous-même qui les bénissez par ce partage, et les conduisent dans la réussite par sa faveur imméritée pour nous, au nom de Christ Jésus. Amen.



## MON TITRE FONCIER

Le 10 Juin 2007, Madame Flavie, commerçante a acheté une parcelle d'une superficie de 500m<sup>2</sup>, mais elle n'a qu'une convention de vente pour prouver sa propriété.

Aujourd'hui, elle souhaite obtenir un titre foncier pour sécuriser ses droits de propriété. **COMMENT FAIRE ?**

Pour obtenir son titre foncier, Madame Flavie devra suivre les étapes suivantes :

- . enregistrer sa convention de vente à l'ANDF ;
- . faire le levé topographique de la dite parcelle ;
- . vérifier la position de la parcelle par rapport au PAG auprès de l'ANDF ;
- . payer les impôts des 3 dernières années ;
- . faire la demande des avis d'imposition ;
- . déposer la demande du Titre Foncier à l'ANDF en fournissant les pièces précitées accompagnées de la provision à payer ainsi que le complément des pièces dont l'ANDF lui fera part.

ANDF : Agence Nationale du domaine et du foncier

## CREEZ VOTRE INDEPENDANCE GRACE A L'IMMOBILIER

Besoin de conseil en immobilier ?

Contactez-nous !

[info@immosud-benin.com](mailto:info@immosud-benin.com) ou par téléphone . Cotonou . Av.Steinmetz



**IMMOSUD** +229 66 39 40 41 [www.immosud-benin.com](http://www.immosud-benin.com)

## à louer

### FIDJROSSE proche de la mer

- Appartements de charme, meublés et équipés de 2 chambres salon chacun, cuisine, machine à laver, wifi, Canal Plus. Au 1er & 3ème étage, en longue durée de location (aux prix respectifs de 450.000 F CFA et 550.000 F CFA.

### PROCHE PHARMACIE CAMPS GUEZO

- Zone très sécurisée, maison d'architecte, équipée de grands espaces. Emplacement idéal pour bureau ou maison familiale

## à vendre

### COCOCODJI

- Dernières parcelles avec TF en zone résidentielle
- Bord de route internationale parcelles commerciales

### GRAND POPO

- Parcelles bord de route internationale
- Parcelles avec TF en zone résidentielle

**Vous possédez un bien immobilier que vous souhaitez vendre ou louer ?**  
**IMMOSUD, votre agence immobilière spécialisée dans la vente, la location et la gestion, vous aide dans vos démarches.**



**IMMOSUD** +229 66 39 40 41 [www.immosud-benin.com](http://www.immosud-benin.com)

## Réformes

# L'importance de la bancarisation pour l'économie des pays d'Afrique

La bancarisation est un processus vital pour le développement économique des pays de l'Afrique, particulièrement subsaharienne. Cette région est confrontée à de nombreux défis économiques et sociaux, et la bancarisation offre des solutions essentielles pour stimuler la croissance, réduire la pauvreté et favoriser le développement durable. Ainsi, cette modeste tribune examinera en détail l'importance de la bancarisation pour l'économie des pays de l'Afrique, en mettant en évidence ses avantages économiques, sociaux et financiers.

### Accès au crédit et au financement

L'un des principaux avantages de la bancarisation est l'élargissement de l'accès au crédit et au financement pour les particuliers et les entreprises. Dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, une grande partie de la population n'a pas accès aux services bancaires traditionnels en raison de facteurs tels que la faible densité des institutions financières, le manque d'infrastructures et la méfiance à l'égard du système bancaire. La bancarisation permet de remédier à cette situation en facilitant l'accès aux prêts, aux lignes de crédit et aux autres services financiers. Cela encourage l'investissement dans les entreprises, l'agriculture, l'éducation et d'autres secteurs clés, stimulant ainsi la croissance économique.

### Réduction de l'économie informelle

Un autre avantage majeur de la bancarisation est la réduction de l'économie informelle. Dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, une grande partie des transactions financières se fait encore en espèces, en dehors du système bancaire formel. Cela entraîne une évasion fiscale, une faible transparence financière et une absence de protection pour les consommateurs. En encourageant les individus et les entreprises à utiliser les services bancaires, la bancarisation favorise la formalisation de l'économie, ce qui permet une meilleure collecte des impôts, renforce la gouvernance économique et réduit les risques liés à la fraude et à la corruption.

### Inclusion financière et réduction de la pauvreté

La bancarisation joue un rôle crucial dans la promotion de



l'inclusion financière et la réduction de la pauvreté. Dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, une grande partie de la population n'a pas accès aux services financiers de base tels que les comptes d'épargne, les prêts et les assurances. La bancarisation permet de remédier à cette situation en offrant aux populations vulnérables un accès à des services financiers abordables et adaptés à leurs besoins. Les comptes bancaires permettent aux individus de sécuriser leurs économies, de recevoir des transferts d'argent et d'accéder à des services financiers innovants tels que le microcrédit et les paiements mobiles. Cela leur donne les moyens de gérer leurs finances de manière plus efficace, d'investir dans l'éducation et la santé, et de développer des activités génératrices de revenus.

### Stimuler le commerce et l'investissement

La bancarisation est également essentielle pour stimuler le commerce intérieur et extérieur ainsi que les investissements. Les entreprises ont besoin de services bancaires pour effectuer des paiements, recevoir des fonds, financer leurs opérations et gérer les risques financiers. La disponibilité de services bancaires efficaces encourage donc le développement du commerce et des investissements, ce qui contribue à la croissance économique. De plus, la bancarisation facilite les transactions transfrontalières et renforce l'intégration économique régionale, ce qui peut créer des opportunités économiques supplémentaires pour les pays de l'Afrique.

### Innovation financière et développement durable

Enfin, la bancarisation favorise l'innovation financière et le développement durable. Les progrès technologiques tels que les services bancaires mobiles et les plateformes de paiement en ligne ont révolutionné l'accès aux services

financiers. Ces innovations peuvent permettre aux populations non bancarisées d'avoir accès à des services financiers de base via leur téléphone mobile, sans avoir besoin d'une infrastructure bancaire traditionnelle. De plus, la bancarisation peut favoriser le développement de produits financiers adaptés aux besoins des populations rurales et des petits entrepreneurs, contribuant ainsi à renforcer la résilience économique et à réduire les inégalités.

### Conclusion

En conclusion, la bancarisation est un moteur essentiel du développement économique et social des pays de l'Afrique, particulièrement subsaharienne. En favorisant l'accès au crédit, en réduisant l'économie informelle, en promouvant l'inclusion financière, en stimulant le commerce et l'investissement, et en encourageant l'innovation financière, elle contribue à la croissance économique, à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration du bien-être social. Il est donc impératif que les gouvernements, les institutions financières, les entreprises privées et la société civile collaborent pour promouvoir la bancarisation et créer un environnement propice à son développement à travers des politiques favorables, des investissements dans les infrastructures et des initiatives visant à renforcer l'éducation financière.

### A propos de l'auteur de la tribune

Shark MASUDI est un professionnel de la banque de la République Démocratique du Congo. Diplômé en Gestion des entreprises, très jeune, il a rejoint le secteur bancaire en 2009 en occupant plusieurs fonctions dans pratiquement tous les secteurs opérationnels de la banque, et ce, dans plusieurs institutions financières de la RDC. Très passionné par la sphère bancaire, il est également auteur d'ouvrages et écrits sur la banque.

Financial Afrik

## Nigeria

# Lancement du cycle d'appel d'offres 2024 couvrant 12 blocs pétroliers



Incapable d'atteindre son quota de production qui a par ailleurs été réduit à 1,5 million b/j en fin d'année dernière, le Nigeria multiplie les initiatives pour tenter de renforcer sa production d'or noir instable depuis début 2024. Des informations relayées lundi 6 mai font état du lancement par la Nigerian Upstream Petroleum Regulatory Commission (NUPRC), l'organisme qui régule le segment amont de l'industrie pétrolière du Nigeria, cycle 2024 d'attribution de licences pétrolières. Le programme est ouvert jusqu'en janvier 2025 et concerne un ensemble de 12 blocs pétroliers intégrant cinq actifs pétroliers localisés en eaux

profondes faisant initialement partie du cycle d'octroi de droits pétroliers lancé l'année dernière. Plus précisément, le cycle 2024 d'attribution de licences pétrolières concerne 6 nouveaux blocs pétroliers sur le plateau continental, 4 autres localisés en eaux profondes et 2 autres zones d'intérêts situées à terre dans la région du delta du Niger jugé riches en hydrocarbures. Selon les détails, la NUPRC compte soumettre les potentiels soumissionnaires à des évaluations basées sur la compétence technique, la solidité financière et la viabilité opérationnelle pour s'assurer des capacités des bénéficiaires à s'engager dans l'exploration sur les sites concernés. «Le cycle d'octroi de licences mis en place est conçu pour améliorer la qualité des ensembles de données et sera mené dans le cadre d'une procédure d'appel d'offres équitable, transparente, compétitive et de manière non discriminatoire», a déclaré Gbenga Komolafe (photo), le patron de la NUPRC. Notons que ce cycle d'octroi de permis pétroliers intervient dans un contexte où le Nigeria peine depuis plusieurs mois à stabiliser le plateau de sa production d'or noir qui au terme du mois de mars 2024, affichait son deuxième mois consécutif de baisse à 1,23 million b/j en moyenne.

## Sénégal

# Le nombre d'abonnements Internet a connu une hausse annuelle de 15,2 %

L'adoption de l'Internet est étroitement liée à celle de la téléphonie mobile, notamment en ce qui concerne l'Internet mobile. Entre 2022 et 2023, le nombre de cartes SIM actives au Sénégal est passé de 20,5 millions à 22,4 millions. L'Autorité de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) a recensé 19,8 millions d'abonnements Internet auprès des opérateurs de téléphonie mobile et des fournisseurs d'accès à Internet au 31 décembre 2023. Cela représente une croissance de 15,2 % par rapport aux 17,2 millions recensés de 2022. Le régulateur n'a pas précisé s'il s'agissait du nombre de personnes utilisant Internet ou du nombre de cartes SIM ayant accès aux services Internet. Toutefois, le taux de pénétration est passé de 97,12 % en 2022 à 110,11 % en 2023. En ce qui concerne la téléphonie mobile, le nombre de cartes SIM actives au Sénégal est passé de 20,5 millions à 22,4 millions entre 2022 et 2023. «Le nombre de lignes de téléphonie mobile (22 400 205), largement supérieur à la population sénégalaise (18 032 473) est expliqué par le phénomène multi SIM (un client possédant plusieurs cartes SIM)», a déclaré l'ARTP. L'ARTP n'a pas expliqué la raison derrière cette croissance du nombre d'utilisateurs Internet. Toutefois, les données du régulateur montrent une croissance du trafic Internet qui est passé de 8,33 téraoctets à 13,15 téraoctets en 2023. Cela représente un taux de croissance d'environ 58 % en glissement annuel. Cette croissance peut être attribuée au regain d'intérêt des Sénégalais pour les plateformes de réseaux qu'ils utilisent pour s'informer, faire du business en ligne, échanger avec des proches, se divertir, participer aux débats publics sur la gouvernance politique... A cela s'ajoutent les services numériques gouvernementaux, ainsi que d'autres services innovants fournis par des start-up privées dans les domaines de l'éducation, de la santé, du commerce, de l'agriculture... La croissance de l'adoption et de l'utilisation de l'Internet peut également être attribuée aux différentes initiatives mises en œuvre par le gouvernement pour accélérer l'adoption des services numériques. Par exemple, l'exécutif a obtenu en avril 2023 un prêt de 150 millions \$ auprès de la Banque mondiale pour accélérer la transformation numérique du Sénégal. L'initiative comprend l'extension de la connectivité à haut débit abordable dans les zones reculées, entre autres.



## Burkina Faso

# Le gouvernement débourse 128 millions \$ pour soutenir la campagne agropastorale 2024/2025



Au Burkina Faso, l'agriculture est l'un des principaux moteurs de la croissance économique. Le secteur bénéficie depuis 2023 d'un soutien renforcé de la part des autorités afin d'accroître la production et augmenter la sécurité alimentaire. Ibrahim Traoré, le président de la transition au Burkina Faso a procédé le 6 mai à la remise d'un lot d'équipements et d'intrants agricoles d'une valeur de 78,3 milliards FCFA (128,5 millions \$) au ministère de l'Agriculture. Dans un communiqué publié sur sa page Facebook, le gouvernement indique que cette contribution vise à

soutenir l'appareil productif au cours de la campagne agropastorale de 2024/2025. «Ce sont au total 400 tracteurs, 239 motoculteurs, 710 motopompes en plus de 714 motos acquises au profit des agents de terrain qui assurent l'appui-conseil. Le stock d'intrants est composé entre autres de 10 000 tonnes d'aliments pour poissons, 68 964 tonnes d'engrais, 10 000 litres de produits phytosanitaires, 18 000 tonnes de semences végétales, 2 300 tonnes de semences fourragères». D'après Ibrahim Traoré, ces acquisitions font également partie des mesures de soutien prévues dans le cadre de l'« Offensive agropastorale et halieutique » mise en œuvre sur la période 2023-2025. Pour rappel, ce programme cible en priorité 8 filières stratégiques, dont le riz, le maïs, la pomme de terre, le blé, le poisson, le bétail, la volaille et la mangue. Au Burkina Faso, le secteur agricole contribue à hauteur de 19% au PIB et emploie environ 74% de la population active, d'après les données de la Banque mondiale.

Ecofin du 07 Mai 2024

**BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE**

mardi 7 mai 2024

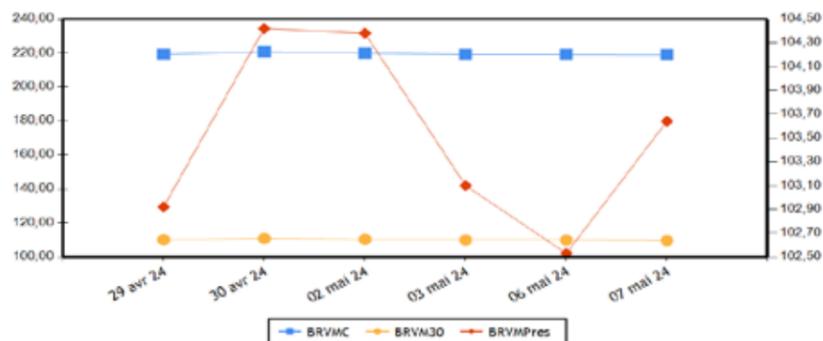
N° 87

<b>BRVM COMPOSITE</b>	<b>218,95</b>
Variation Jour	-0,09 %
Variation annuelle	2,24 %

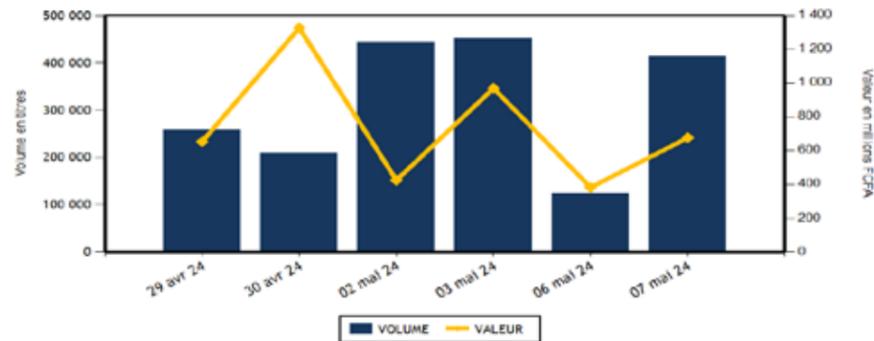
<b>BRVM 30</b>	<b>109,70</b>
Variation Jour	-0,22 %
Variation annuelle	1,72 %

<b>BRVM PRESTIGE</b>	<b>103,64</b>
Variation Jour	1,08 %
Variation annuelle	2,14 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	8 145 519 657 642	-0,09 %
Volume échangé (Actions & Droits)	381 501	233,61 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	365 978 383	26,74 %
Nombre de titres transigés	40	0,00 %
Nombre de titres en hausse	13	44,44 %
Nombre de titres en baisse	19	-9,52 %
Nombre de titres inchangés	8	-20,00 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 267 013 649 670	-0,09 %
Volume échangé	32 111	223,08 %
Valeur transigée (FCFA)	309 355 000	230,27 %
Nombre de titres transigés	2	-84,62 %
Nombre de titres en hausse	0	-100,00 %
Nombre de titres en baisse	1	-50,00 %
Nombre de titres inchangés	1	-90,00 %

**PLUS FORTES HAUSSES**

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
NESTLE CI (NTLC)	7 630	7,46 %	3,32 %
PALM CI (PALC)	6 000	4,62 %	-11,11 %
TOTAL SN (TTLS)	2 390	3,46 %	-4,40 %
CFAO MOTORS CI (CFAC)	755	3,42 %	-10,12 %
BANK OF AFRICA SENEGAL (BOAS)	3 850	2,67 %	20,31 %

**PLUS FORTES BAISES**

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SICABLE CI (CABC)	925	-7,50 %	-16,67 %
BERNABE CI (BNBC)	1 070	-7,36 %	7,00 %
BOLLORE (SDSC)	1 355	-7,19 %	0,37 %
ECOBANK TRANS. INCORP. TG (ETIT)	16	-5,88 %	-15,79 %
AIR LIQUIDE CI (SIVC)	675	-1,46 %	-18,67 %

**INDICES PAR COMPARTIMENT**

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	103,64	1,08 %	2,14 %	30 389	189 694 340	6,84
BRVM-PRINCIPAL	36	104,32	-0,49 %	0,35 %	351 112	176 284 043	12,51

**INDICES SECTORIELS**

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	105,41	1,57 %	4,34 %	15 360	27 089 070	39,47
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	556,37	-0,15 %	4,69 %	16 904	125 753 085	8,39
BRVM - FINANCES	15	86,47	-0,69 %	0,06 %	296 893	105 605 618	5,63
BRVM - TRANSPORT	2	332,16	-7,02 %	0,36 %	16 002	21 687 600	7,34
BRVM - AGRICULTURE	5	150,09	1,87 %	-7,10 %	11 174	43 134 890	11,29
BRVM - DISTRIBUTION	7	323,84	2,34 %	-1,33 %	25 075	42 637 660	40,58
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	931,58	0,67 %	-16,11 %	93	70 460	-

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	9,91
Taux de rendement moyen du marché	8,50
Taux de rentabilité moyen du marché	9,66
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	140
Volume moyen annuel par séance	328 938,00
Valeur moyenne annuelle par séance	979 321 401,29

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	14,81
Ratio moyen de satisfaction	35,06
Ratio moyen de tendance	236,70
Ratio moyen de couverture	42,25
Taux de rotation moyen du marché	0,03
Prime de risque du marché	4,34
Nombre de SGI participantes	31

**Définitions**

Volume moyen annuel par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances  
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances  
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)  
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)  
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)  
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)  
 Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottant)  
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif  
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende  
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées  
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES  
 Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma  
 Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01  
 Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85  
 Fax : +225 20 32 66 84  
 E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org



**UCA**  
 UNITED CAPITAL FOR AFRICA S.A.  
 Av. proche, rue en face de l'église Saint Michel allant vers Caboma, immeuble Comète lot 202 parcelle « d », Cotonou - BENIN  
 001 BP 8690 RP  
 uca@ucasgi.com  
 (229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00  
 (229) 21 31 00 21  
 www.ucasgi.com

**S&I BENIN**  
 Carré 211 St Michel  
 immeuble SGI-Bénin 01 BP  
 4546 Cotonou.  
 Tél : (229) 21 31 15 41  
 21 31 15 71

**BOA CAPITAL SECURITIES**  
 Groupe BMCE BANK  
 BOA CAPITAL SECURITIES  
 Siège BOA Benin,  
 Boulevard de France  
 Tel : (229)  
 21315343/64182121

**SOCIETE DE BOURSE**  
 AGI  
 Immeuble de l'Africaine des Assurances  
 Face à la Direction de l'Emigration Immigration  
 01 BP 8668 RP Cotonou  
 contact@egi-agi.com  
 +229 21318733  
 +229 21316066

**AFRICABOURSE**  
 Avenue Steinmetz Face  
 Immeuble Air Gabon 01 BP  
 6002 COTONOU BENIN  
 Tél : (229) 21 31 88 35 /  
 21 31 88 36

**BIIC Financial Services**  
 Société de gestion et d'intermédiation  
 Boulevard Saint Michel  
 Immeuble Agerce BIIC Dantokpa  
 01 BP. 7700 Cotonou  
 Tél. +229 21324875  
 Tél. +229 21324876  
 sgibfs@biic-financialservices.com

**Quelques pharmacies à Cotonou**

N°	NOM DE LA PHARMACIE	TELEPHONE	ARR
1	SILOE DEGAKON	99070606	1ER
2	SURU-LERE	64341313/99480846	
3	TANTO	64104471	
4	REINE DES GRÂCES	95360822	2EME
5	ADETONA LOMNAVA	94012397	3EME
6	AGBODJEDO	63425131/61822725	
7	LA BENINOISE	60502956/21377190/21330646	4EME
8	NOUVELLE PHARMACIE DE L'HABITAT	63045618/99947477/95508789	
9	ATINKANMEY	94012392/60019772	5EME
10	GANHI	95943682/60805039	
11	ZONGO	95846920	
12	DES 4 THERAPIES	21323330/98846095	6EME
13	JERICO	95846914	
14	SAINTE EUPHRASIE DE VOSSA	69510000	
15	MAHUTON	52018944	7EME
16	AMEN	63016565/67309529	
17	MARINA	94018724	8EME
18	SAINT GABRIEL	95605656	9EME
19	KINDONOU	21380115	10EME
20	DE L'AMITTE	21380512/95869239	
21	NOUVELLE PHARMACIE FIFADJI	62646802	11EME
22	VEDOKO	94018722	
23	DE LA PAIX	21303865/97604362	12EME
24	LA MADONE	95338399/94013982	13EME
25	SAINT LOUIS	95859686	
26	LES PYLONES	66826813/95924231	
27	LULI LULI	98656060	

**Jours du marché Dantokpa**

<b>Mai 2024</b>
<b>Vendredi 03 Mai 2024</b>
<b>Mercredi 08 Mai 2024</b>
<b>Lundi 13 Mai 2024</b>
<b>Samedi 18 Mai 2024</b>
<b>Jeudi 23 Mai 2024</b>
<b>Lundi 27 Mai 2024</b>
<b>Vendredi 31 Mai 2024</b>

**Taux de change**

Devises étrangères	Franc CFA (1Xof)
Dollar (USD)	652,73
Euro	655,95
Livre Sterling (GBP - Grande Bretagne)	775,87
Naira (NGN - Nigeria)	1,57
Cedi (GHS - Ghana)	80,69
Rand (ZAR - Afrique du Sud)	38,18
Yen (JPY)	4,7
Yuan (CNY)	97,15
Rouble russe (RUB)	10,44
Franc Suisse (CHF)	665,26
Franc Guinéen (GNF)	0,07
Roupie indienne (INR)	8,2
Droits de tirage spéciaux (FMI)	856,57
Or (XAU)	1131857,00
Argent (XAG)	12480,68

**Prix des produits hydrocarbures et gaz**

Produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Essence	1l	680
Pétrole	1L	851
Gasoil	1L	700
Gaz domestique	6kg (petite bouteille)	4770
	12,5kg (moyenne bouteille)	9900
	18kg (grande bouteille)	14.300
Huile à moteur (essence)	Bidon (1L)	2.900
	Bidon (4L)	9.590
Huile à moteur (diésel)	Bidon de 4Littres	10.535
Huile à moteur (Atf boîte automatique)	2littres	6.320
Huile à moteur (à pont EP 90)	2Littres	6.130
Huile à moteur en vrac	1Litre	2.265
Huile à moteur diesel	1Litre	2.165
Huile à 2 temps en vrac	1L	1.635
Graisse	0,400g	2.940
Eau distillée	1,5L	850
Eau de refroidissement	Bidon (1,5L)	1.600
	Bidon (5L)	5.000
Electrolyte	5L	4.000
E140 en vrac	1L	2.175
E140 camion et 4X4	Bidon de 2L	6.295

Source : Station « JNP » du Mardi 07 Avril 2024

**Prix des produits de première nécessité appliqués dans les marchés**

produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Maïs	Tongolo	400
Mil	Tongolo	500
Gari ordinaire	Tongolo	400
Gari fin	Tongolo	500
Haricot rouge	Tongolo	650
Haricot blanc	Tongolo	700/800
Arachide décort. Gros grains	Tongolo	800
Piment vert (gbataki)	Tongolo	500
Tomate fraîche	Grand Panier	40.000/50.000
Oignon p m g	Panier (40)	1500/2000/3000
Farine de cossette d'igname	Tongolo	1000
Sésame qualité supérieure	Tongolo	1200
Sel marin local	Tongolo	400
Sel marin importé	Tongolo	400
Sucre en morceau	Paquet	600
Sucre en poudre	1kg	700
Riz ordinaire	Tongolo	Entre 500 et 900
Huile d'arachide locale	1litre	1400
Huile végétale importée	1litre	1700
Huile rouge locale	1,5litre	1000
Igname ordinaire	Tas	3500
Igname à piler	Tas	4500
Savon palmida	1pain	200
Lait concentré sucré BB et autres	250g	400/500
Lait concentré sucré Jago	Plus d'1kg	1200
Lait concentré non sucré Peak	250g	450
Sardine à huile	250g	500
Couscous Sipa	500g (en sachet)	850
Spaghetti Matanti	250g/500g (en sachet)	300/450
Coquille Maman et autres	250g/500g (en sachet)	300/450
Concentré de tomate	150g/250g/1kg	125/275/450/1900
Banane	Régime	Entre 3000 et 4000
Œuf	Plateau	2400/2600

Source : Quotidien l'Economiste du Bénin, fait le 07/04/ 2024

**Cours des matières Premières du Mardi 07 Avril 2024**

Matière première	Mois	Dernier	Var.	Var. %	Heure
Or	Août 2022	1.731,95	-10,35	-0,59%	21:17:03
XAU/USD		1.733,77	-8,57	-0,49%	21:17:32
Argent	Sept 2022	19,067	-0,169	-0,88%	21:17:11
Cuivre	Sept 2022	3,4242	-0,0978	-2,78%	21:17:32
Platine	Oct 2022	857,90	-24,90	-2,82%	21:17:32
Palladium	Sept 2022	2.137,50	-19,10	-0,89%	21:17:01
Pétrole brut WTI	Août 2022	103,61	-1,18	-1,13%	21:17:32
Pétrole Brent	Sept 2022	106,57	-0,45	-0,42%	21:17:32
Gaz naturel	Août 2022	6,429	+0,395	+6,55%	21:17:14
Fioul	Août 2022	3,7730	+0,1001	+2,73%	21:17:28
Essence RBOB	Août 2022	3,4612	+0,0141	+0,41%	21:17:28
Gasoil Londres	Août 2022	1.123,00	+49,50	+4,61%	21:17:26
Aluminium		2.380,00	-72,00	-2,94%	19:25:38
Zinc		3.049,50	-32,00	-1,04%	19:27:17
Nickel		21.880,00	+132,50	+0,61%	19:55:12
Cuivre		7.611,00	-179,00	-2,30%	19:30:02
Blé américain	Sept 2022	855,30	-35,70	-4,01%	20:20:06
Riz Paddy	Sept 2022	16,532	+0,077	+0,47%	20:20:06
Maïs américain	Sept 2022	635,00	+1,75	+0,28%	20:19:59
Soja américain	Août 2022	1.519,12	+6,12	+0,40%	20:19:57
Huile de Soja américaine	Déc 2022	61,28	+0,79	+1,31%	20:19:56
Farine de soja	Déc 2022	400,10	-3,60	-0,89%	20:20:06
Coton américain	Déc 2022	94,88	-0,75	-0,78%	20:20:01
Cacao américain	Sept 2022	2.378,00	+60,00	+2,59%	19:29:00
Café US C	Sept 2022	212,92	-7,53	-3,42%	19:30:04
Café de Londres	Sept 2022	1.968,00	-2,00	-0,10%	18:30:07
Sucre américain	Oct 2022	18,92	-0,10	-0,53%	18:59:00
Jus d'orange	Sept 2022	164,18	+0,63	+0,39%	20:00:07
Bétail	Août 2022	136,30	+2,35	+1,75%	20:04:59
Porc	Juill 2022	113,18	+0,32	+0,29%	20:04:57
Bovins d'engraissement	Août 2022	174,96	+2,48	+1,44%	20:05:04
Bois de construction	Juill 2022	663,00	+4,00	+0,61%	20:39:44
Avoine		486,10	+1,90	+0,39%	20:19:17

**Les marchés locaux qui s'animent par huitaine**

Départements	Lieux	Noms	Jours
Alibori	Malanville	Malanville	dimanche
	Ségbana	Ségbana	dimanche
	Bérébouaye	Bérébouaye	samedi
	Malanville	Malanville	samedi
	Karimama	Karimama	vendredi
		Matéri	Matéri
Tanguiéta		Tanguiéta	lundi
Cobly		Cobly	mercredi
	Gaouga	Gaouga	mardi
	Kassoua	Kassoua	mardi
Mono	Grand-Popo	Grand-Popo	mardi
	Agoué	Agoué	mercredi
Zou	Djalloukou	Djalloukou	dimanche
	Massi	Massi	dimanche
	Agouna	Agouna	mardi
	Ikèmon	Ikèmon	mercredi
Borgou	Gogounou	Gogounou	dimanche
	Bembéréké	Bembéréké	jeudi
	Kalalé	Kalalé	jeudi
	Tchaourou	Tchaourou	lundi
	Tchikandou	Tchikandou	mardi
	Fô-Bouré	Fô-Bouré	mercredi
	Sokka	Sokka	mercredi
	Parakou	Azeke	samedi
	N'Dali	N'Dali	samedi
	Dunkassa	Dunkassa	vendredi
Collines	Ouèdèmè	Ouèdèmè	dimanche
	Ouessè	Ouessè	jeudi
	Gobada	Gobada	lundi
	Savè	Savè	lundi
	Tchetti	Tchetti	lundi
	Glazoué	Glazoué	mercredi
	Lahotan	Lahotan	mercredi
Donga	Bénin	Bénin	jeudi
	Tokotoko	Tokotoko	lundi

## Liste des évènements à caractère économique de 2024

EVENEMENTS	PERIODE	LIEUX / CONTACTS	ORGANISATEURS
14 <sup>ème</sup> Salon méditerranéen de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	15 au 19 mai 2024	Palais des Foires Sfax (Tunisie) +216 74228770 / 28 610 000/01 <a href="http://www.smamedfood.com">www.smamedfood.com</a>	Sfax International Fair Association
3 <sup>ème</sup> édition du Forum International de l'Intermédiation, du Numérique et de l'Innovation (FONI 2024)	16 au 17 mai 2024	Hôtel 2 février Lomé/Togo +228 93 03 36 36 / +228 97 67 30 30 +228 22 20 38 41 <a href="mailto:INSCRIPTIONS@FONI.AFRICA">INSCRIPTIONS@FONI.AFRICA</a> <a href="http://WWW.FONI.AFRICA">WWW.FONI.AFRICA</a>	Afrik Créances
Organisation du 16 <sup>ème</sup> Congrès International des Femmes d'Afrique et de la Diaspora	23 au 25 mai 2024	Pointe-A-Pitre (Guadeloupe)	Chambre de Commerce et d'Industrie des îles de la Guadeloupe
9 <sup>ème</sup> édition du Salon « PETROAFRICA »	25 au 28 juin 2024	El Kram expo center, Tunisie Email : <a href="mailto:besma@petroafrica.org">besma@petroafrica.org</a> <a href="http://www.petroafrica.org">www.petroafrica.org</a> Tél : +216 22 310 729 / +216 54 246 752	XTRADE For Events Secteur : Pétrole, Gaz, Energie
Salon international du Transport et de la Logistique « Logistica Africa 2024 »	25 au 28 juin 2024	Centre Main Bowi de Tafawa Balewa Square à Lagos, Nigéria <a href="mailto:kayodesoguntuase@yahoo.co.uk">kayodesoguntuase@yahoo.co.uk</a> +234 81 328 37 393	Chambre de Commerce et d'Industrie de Lagos, Nigéria
12 <sup>ème</sup> édition des Rencontres Africa	09 au 11 juillet 2024	<a href="mailto:contact@rencontresafrica.org">contact@rencontresafrica.org</a> +33 (0) 472591010	Palais des Congrès Cotonou
1 <sup>ère</sup> édition du Forum Economique et Culturel des Africains Francophones de l'Amérique (FECAF 2024)	15 au 17 août 2024	New-York (USA) +1 (347) 908-1527 / + 1(845)288-0858 (+225) 27 22216 801	Obled Corporation 259 Wintrop St, Brooklyn NY11225 et Findeo (Côte d'Ivoire)
2 <sup>ème</sup> édition du Salon des Séniors		Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI-BENIN) +229 97 09 64 17 / +229 60 91 78 00 Email : <a href="mailto:leconomistbenin1@gmail.com">leconomistbenin1@gmail.com</a> <a href="http://www.leconomistbenin.com">www.leconomistbenin.com</a>	L'Economiste du Bénin
Africa Ceo Forum Rendez-vous annuel du secteur privé africain	16 au 17 mai 2024	Kigali Rwanda Email : <a href="mailto:register@theafricaceoforum.com">register@theafricaceoforum.com</a> <a href="mailto:partners@theafricaceoforum.com">partners@theafricaceoforum.com</a> tél : +221 33 889 21 06	IFC Jeune Afrique Média Group

**NB : Pour la publication de vos évènements Foire, Salon, journées porte ouverte dans la présente rubrique, veuillez contacter le 60917800/69190880**

Email : [leconomistbenin1@gmail.com](mailto:leconomistbenin1@gmail.com)

Site web : [www.leconomistbenin.com](http://www.leconomistbenin.com)

## HOROSCOPE FINANCE

**Bélier** Autant la journée sera équilibrée sur le plan financier pour les natifs raisonnables et prévoyants, autant ceux qui se laisseront guider par leurs caprices risquent de s'en mordre rapidement les doigts !

**Taureau** La prudence s'imposera dans le domaine pécuniaire. Il vous sera difficile de faire des économies. Fort heureusement, la présence de Mercure vous permettra de vivre sans trop de soucis et de consacrer un budget raisonnable à vos loisirs.

**Gémeaux** L'environnement planétaire du jour favorisera l'intuition, la lucidité, qui sont chez vous des aptitudes naturelles. Vous serez donc très brillant et réussirez en un tour de main une affaire en or.

**Cancer** Efforcez-vous de gérer votre situation matérielle avec le maximum de rigueur. Vérifiez que vous avez bien réglé toutes vos traites et vos impôts. La moindre erreur aurait de graves conséquences.

**Lion** Si vous devez effectuer d'importants placements ou réaliser une opération immobilière d'envergure, patientez un peu car cette journée ne sera pas favorable. Vous serez dans de meilleures dispositions plus tard.

**Vierge** Saturne cessera d'influencer votre secteur argent. Voilà un mouvement céleste dont vous ne pourrez que vous féliciter. En effet, Saturne est par excellence la planète de la restriction et de la privation ; l'influence de cet astre dans le secteur argent a pour effet de provoquer une période de stagnation, voire même de régression financière. Débarrassé de cet influx, vous allez enfin pouvoir compter sur la chance pour améliorer vos revenus.

**Balance** Sur le plan financier, la planète Saturne mal aspectée pourrait inviter certains natifs du signe à s'engager dans des affaires louches ou des travaux au noir. Ce ne serait pas sans risque, bien entendu, et ces natifs pourraient être victimes de personnes qui ne respectent pas la parole donnée ou qui chercheraient à les exploiter.

**Scorpion** Avec l'ombre de Saturne qui va peser sur votre signe natal, il ne faudra pas relâcher votre vigilance en matière pécuniaire, ni dépenser vos économies à tort et à travers. Cette restriction faite, vous pourrez tout de même compter sur le soutien de Jupiter, la planète de la chance. Il devrait vous protéger efficacement, voire, dans certains cas, vous faire cadeau d'une bonne surprise, sous la forme d'une prime inattendue, par exemple, ou d'une aide bienvenue de votre famille.

**Sagittaire** Saturne relâchera sa pression, ce qui devrait vous permettre de retrouver un meilleur équilibre budgétaire. Vous allez sortir de la période de vaches maigres, et l'amélioration de vos finances commencera à se faire sentir.

**Capricorne** Evitez d'engager des dépenses inhabituelles si vous n'avez pas de recettes supplémentaires en vue. Les astres verront d'un très mauvais oeil tout achat impulsif qui ne soit pas pleinement justifié.

**Verseau** Votre équilibre budgétaire devrait être stable. A condition que vous ne preniez pas de risques excessifs. Poussés par la tension entre Uranus et Saturne, certains d'entre vous pourraient avoir l'idée de se lancer dans des acrobaties boursières plus que périlleuses. Or, étant donné le climat général du moment, vous courrez beaucoup plus de risques de perdre votre chemise que d'avoir des chances de décupler votre capital.

**Poissons** La planète Mercure vous obligera à vous montrer économe en limitant vos dépenses de consommation courante. Cependant, elle ne fera rien pour vous dissuader d'engager des dépenses pour les loisirs ou pour les amours ; à vous de jouer dans ces deux domaines !

## L'économiste

Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de Communication "CHEZ VOUS"

N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007  
Sikèkodji zone résidentielle, 2<sup>ème</sup> rue à droite en quittant le carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83

Email : [leconomistbenin1@gmail.com](mailto:leconomistbenin1@gmail.com)  
Site : [www.leconomistbenin.com](http://www.leconomistbenin.com)

**Directeur Général**  
Léonard DOSSOU  
(00229) 95 429 626 / 97 096 417

**Assistant du Directeur Général**  
Calixte ADIYETON  
(66 232 545)

**Secrétaire caissière**  
Ella Viviane HOUHOMEGAN (97 14 85 43)

### Directeur de publication

Jules AFFODJI  
(97 25 76 46)

**Rédacteur en chef**  
Falco Vignon

### Secrétaire de rédaction

Abdul Wahab ADO  
(66656265)

### Rédacteurs

Nestor DEHOUNDI  
Bidossessi WANOU  
(67 20 33 27)

Sylvestre TCHOMAKOU  
(67 92 99 20)

Belmondo ATIKPO

**Raoul Gandaho**

(Correspondant Ouémé Plateau)  
Mouhamed Bouhari SAÏDOU  
(Br. Borgou/Alibori)

### Rock AMADJI

(Correspondant Zou- Collines)

**Emmanuel AKAKPO**  
(Br Atacora-Donga)

**Issa SIKITI DA SILVA**  
(Correspondant RDC)

Modeste COCO (Consultant)  
Représentant de l'Economiste du Bénin en Europe, Bureau de Paris:

**Franck Vial, correspondant France**  
de l'Economiste du Bénin

Tel +330671790990

Mail : [eco.benin.paris@gmail.com](mailto:eco.benin.paris@gmail.com)

### Directrice commerciale

Rigel BATCHO  
(69190880)

### Graphiste

Gisèle NOUDAÏKPON  
(62323855)

## Coopération internationale

## La loi sur les « agents étrangers », une leçon magistrale de l'hypocrisie atlantiste

À la suite de l'adaptation par le parlement de la Géorgie (pays du Caucase), le 1er mai dernier, de la loi sur les « agents étrangers », toute une avalanche de critiques, d'avertissements et de menaces directes et voilées s'est écroulée sur le gouvernement géorgien de la part des « défenseurs de la liberté, de la démocratie, de la libre parole et des droits de l'homme » composés de l'intégralité des pays du camp Occidental, les Etats-Unis d'Amérique en tête.

## L'indignation du monde Occidental

Le « monde libre » s'est unanimement levé indigné face à l'obscurantisme et l'oppression de la liberté qui est en train d'être instaurée dans ce pays du Caucase, lequel, à l'instar de la Fédération de Russie, vient de mettre en place le contrôle légal des personnes morales et physiques financées/influencées par des sources étrangères dans le cadre de leur activité politique ou celle de la diffusion de l'information.



Le Département d'Etat américain en la personne de son porte-parole Matthew Miller a menacé la Géorgie en soulignant la qualité antidémocratique de la loi nouvellement adoptée : « Les déclarations et les actions du gouvernement géorgien sont incompatibles avec les valeurs démocratiques qui sous-tendent l'adhésion à l'UE et à l'OTAN et compromettent ainsi la voie de la Géorgie vers l'intégration euro-atlantique ».

Auparavant, les représentants de la quasi-intégralité des pays occidentaux, l'un après l'autre, ont mis en garde le gouvernement géorgien contre son projet de loi sur les « agents étrangers », en le qualifiant d'être inspiré par le Kremlin et par la loi similaire existante en Russie et donc autoritaire et antidémocratique.

John Kirby, porte-parole du Conseil de sécurité nationale américain, tire le signal d'alarme : « Nous sommes profondément préoccupés par cette législation, par les conséquences qu'elle pourrait avoir en termes d'étouffement de la dissidence et de la liberté d'expression ».

Par sa résolution du 25 avril 2025, le Parlement européen « condamne fermement la réintroduction du projet controversé de loi relative à la transparence des interférences étrangères, qui imposerait des restrictions à la société civile et aux médias indépendants et limiterait ainsi leur capacité à opérer librement... » et dénonce le fait que le

gouvernement géorgien « s'inspire d'une loi russe similaire très controversée dite « loi sur les agents de l'étranger », qui stigmatise et discrimine délibérément les organisations et les militants de la société civile et qui est utilisée pour étouffer l'opposition à la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine et réduire au silence toute voix dissidente subsistant dans le pays ».

Le ministère des Affaires Etrangères français a déclaré à son tour : « La France, à l'instar de l'Union européenne, réitère la vive inquiétude que soulève le projet de loi adopté [...] par le Parlement géorgien sur les agents de l'étranger. Cette initiative contribue à discréditer les ONG et les médias et porte un coup sévère à la démocratie géorgienne ».

### Les « agents étrangers » - de quoi s'agit-il ?

En parlant de la loi « russe » sur les « agents étrangers », incriminée aujourd'hui à la Géorgie par l'Occident collectif, de quoi s'agit-il exactement ?

Il ne s'agit pas, en réalité, d'une seule loi, mais d'une série de mesures législatives introduites en Russie depuis le 20 juillet 2012 (loi n°121-FZ) et dont la dernière en date est celle du 14 juillet 2022 (loi n°255-FZ). Comme mentionné plus haut, il s'agit de l'encadrement légal de l'activité des

personnes morales et des personnes physiques financées/influencées par les personnes ou organismes étrangers dans le cadre de leur activité politique ou de diffusion de l'information sur le territoire de la Fédération de Russie.

Contrairement à des narratifs propagés par les représentants officiels des pays-adversaires de la Russie et les médias sous leur contrôle, ni la loi russe sur les « agents étrangers », ni celle de la Géorgie, adoptée à la majorité des députés du parlement du pays, ne limitent nullement les activités ou communications publiques de ceux qui tombent sous son coup, hormis les activités particulièrement sensibles, telles que, par exemple, l'accès au secret d'Etat ou la production de supports d'information adressés à des mineurs.

La loi ne fait que pointer et clairement afficher ceux qui sont considérés en tant qu'« agents étrangers » : les personnes menant une activité politique ; la collecte ciblée d'informations dans le domaine des activités militaires, militaro-techniques de la Fédération de Russie ; la diffusion de l'information destinée à un nombre illimité de personnes et/ou participant à la création de telle information (loi n°255-FZ, art.4., §1).

Par ailleurs, selon ladite loi, les activités politiques mentionnées dans le §1 de son art.4. ne comprennent pas les activités dans les domaines de la science,

de la culture, des arts, de la santé, de la prévention et de la protection de la santé des citoyens, des services sociaux, du soutien social et de la protection des citoyens, de la protection de la vie humaine, de la famille, de la maternité, de la paternité et de l'enfance, des valeurs familiales traditionnelles, du soutien social des personnes handicapées, de la promotion d'un mode de vie sain, de la culture physique et du sport, de la protection du monde végétal et animal et des activités caritatives, si ces activités ne sont pas contraires aux intérêts nationaux de la Fédération de Russie, aux fondements de l'ordre juridique public de la Fédération de Russie et aux valeurs protégées par la Constitution de la Fédération de Russie.

Les journalistes étrangers dûment accrédités dans la Fédération de Russie ne sont pas soumis non plus à l'obligation de s'enregistrer au sein du registre des « agents étrangers ».

L'objectif de l'existence de cette base légale est d'informer les citoyens de la Fédération de Russie sur le fait que certaines personnes morales ou physiques qui peuvent les viser dans l'espace informationnel public sont directement dépendantes, y compris financièrement, de l'influence étrangère, voir se situent directement sous les ordres d'organismes étrangers et effectuent le rôle de leurs « porte-paroles » sur le territoire de Russie.

### Un petit « oubli » dans les indignations occidentales

En mettant en lumière les « dérives anti-démocratiques » prétendument commises par la Russie et, ensuite, par la Géorgie via l'adaptation des lois sur les « agents étrangers », l'appareil de la propagande occidentale a « oublié » de préciser qu'il ne parle que de l'arbre qui cache la forêt.

L'air de rien, les « défenseurs de la liberté » oublient de mentionner un détail : la loi

russe et la loi géorgienne sur les « agents étrangers » n'est rien d'autre que l'adaptation de la même loi déjà existante aux États-Unis. Et non seulement déjà existante, mais existante depuis 1938 (Foreign Agents Registration Act- FARA - loi pour l'enregistrement des Agents étrangers), aujourd'hui en vigueur sous sa rédaction de 1995.

Les actes normatifs régissant ce domaine des relations publiques ont été adoptés et appliqués dans plusieurs pays du monde, dont en Russie que très tardivement par rapport à des pionniers dans le domaine que sont les Américains. En dehors des Etats-Unis, les lois sur les « agents étrangers » et leurs équivalents existent belle et bien dans d'autres pays, notamment en Australie (Australia Foreign Influence Transparency Scheme Act Nr.63 de 2018 - FITSA) ou en Israël.

La position de certains prétendus experts stipulant qu'il y a une grande différence au niveau des contraintes entre la version russe et la version américaine ou, par exemple, australienne au niveau de la législation sur les « agents étrangers » est parfaitement mensongère. Une étude de près des textes des bases légales respectives le confirme. Les normes de la législation américaine et australienne sont les plus similaires en termes de contenu avec les normes russes.

Par ailleurs, la rigueur de la loi américaine est bien plus prononcée par rapport à la version russe. Notamment, en ce qui concerne l'activité politique, cette notion est très vague dans le cadre de FARA, soit, l'appréciation de l'activité d'une personne morale/physique est tout à fait arbitraire. De son côté, la législation russe décrit très en détail et délimite clairement l'application de cette notion.

Côté répressif, la sanction maximale prévue aux Etats-Unis pour une activité irrégulière d'un « agent étranger » est de 10.000\$ et de 10 ans de prison ferme. Du côté de la Russie, la sanction maximale est de 500.000 roubles (dans les 5.500\$) et aucune (!) peine de prison n'est encourue (art. 19.34. de la loi N 195-FZ du Code sur les infractions administratives). L'activité des « agents étrangers » en Russie est régie exclusivement par le droit administratif ; celle menée aux Etats-Unis est également régie par le droit pénal.

En ce qui concerne le nombre de personnes physiques et morales soumis au statut d'« agent étranger » au Etats-Unis - il est incomparablement plus élevé qu'en Russie. Au mois de mai 2023, le nombre d'« agents étrangers » sur le sol américain était supérieur à 3.500 contre près de 400 en Russie. La surveillance et le contrôle par l'état américain s'est considérablement accru durant les dernières années : sur plus de 3.500 « agents », 1/3 a reçu ce statut qu'entre l'année 2016 et 2023.

Il est à souligner que jusqu'en 2017, en Russie, les médias financés par les sources étrangères ne tombaient guère sous la loi russe sur les « agents étrangers », même si leur activité était de nature foncièrement anti-gouvernementale. Ce n'est que le 25 novembre 2017 et qu'en réponse à l'exigence du ministère de la justice des États-Unis d'enregistrer les médias financés par la source russe « Russia Today » et « Sputnik » en tant qu'« agents étrangers » sur le sol américain que la loi introduisant le concept de « médias - agent étranger » a été adoptée, à son tour, en Russie (loi n°327-FZ).

Contrairement aux « oppresseurs de la liberté de parole » que sont les gouvernements russes et géor-

Suite à la page 11

## Coopération internationale

## La loi sur les « agents étrangers », une leçon magistrale de l'hypocrisie atlantiste

giens respectivement, les gouvernements de l'UE - « défenseurs des droits démocratiques » ne faisaient pas dans la dentelle en perdant leur temps dans la classification des médias « pro-russes » parmi les « agents étrangers » - il les ont fait, tout simplement, interdire sur l'ensemble de leur territoire.

Une mesure aussi démocratiquement expéditive est tout à fait compréhensible : dans le cadre de la guerre en Ukraine, il était nécessaire de couper net et en urgence la possibilité de l'accès par le grand public européen formaté à des informations alternatives à celles propagées par les médias mainstream contrôlés par le pouvoir « atlantiste », aux risques de voir des soulèvements populaires révoltés par la vérité qu'ils pourraient y découvrir.

Il est également à souligner que depuis le début de l'année 2023, l'Union Européenne elle-même est bien en train d'élaborer sa propre loi sur les « agents étrangers ». La loi obligerait les organisations non gouvernementales à divulguer des informations sur tout financement provenant de l'extérieur de l'UE. Les

nouvelles règles seront très similaires à celles déjà en vigueur aux États-Unis, en Australie, en Russie et en Géorgie.

En ce qui concerne la France, la proposition de loi répressive (n°269) « visant à prévenir les ingérences étrangères en France » a déjà été adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale, le 27 mars dernier. Nul doute sur le résultat positif de son examen qui aura lieu au Sénat, le 22 mai prochain. Le texte de la loi française prévoit la création d'un registre des représentants d'intérêts étrangers - personnes physiques/morales agissant pour le compte d'un « mandant étranger » dans le but, notamment, d'influencer la décision publique ou de mener des activités de communication. Les sanctions prévues en France pour une activité irrégulière d'un « agent étranger » sont bien plus répressives que celles connues en Russie : 45.000 euros d'amende et 3 ans de prison. Les peines prévues pour les personnes morales vont aller jusqu'à 225.000 euros.

De même, une loi similaire est en préparation en Estonie depuis le mois de mars



● **Oleg Nesterenko, Président du CCIE (www.c-cie.eu):** (Spécialiste de la Russie, CEI et de l'Afrique subsaharienne ; ancien directeur de l'MBA, ancien professeur auprès des masters des Grandes Ecoles de Commerce de Paris

2018.

En mai 2019, le ministre britannique de l'intérieur, Sajid Javid, a déclaré qu'il était nécessaire d'introduire une pratique consistant à « enregistrer les agents étrangers », afin de réduire les « activités hostiles » menées contre le Royaume-Uni par un certain nombre d'États, dont la Russie, et ceci est en plus de la loi sur la sécu-

rité nationale instaurant un registre relatif aux influences étrangères (Foreign Influence Registration Scheme - FIRS) déjà en vigueur depuis 2023.

Bien évidemment, si dans le cas de la Fédération de Russie et de la Géorgie l'adaptation des lois du contrôle sur les « agents étrangers » n'est que l'outil de l'oppression de la liberté et le reflet de l'obs-

curantisme - dans le cas des États-Unis et de leurs vassaux il ne s'agira que du perfectionnement de la « défense de la démocratie ».

## Les dessous des cartes

La loi nouvellement adoptée par le parlement géorgien ne met guère en danger imminent les projets d'une grave déstabilisation politique de la région du Caucase que les « atlantistes » sont en train de réaliser depuis plusieurs décennies et, surtout, dans les dernières années - il faut bien davantage pour contrer les initiatives du « monde libre » entreprises dans le « tiers monde ». Néanmoins, elle est considérée en tant qu'un bâton assez sérieux dans les roues des processus engagés par ce dernier. La pression sur le gouvernement géorgien ne va donc que s'accroître et le pays doit s'attendre à de mauvaises surprises dans son avenir proche.

Pour le camp politico-militaire Occidental, l'intérêt primaire de la région du Caucase et des pays tels que la Géorgie ou

l'Arménie ne réside que dans leurs situations géographiques frontalières vis-à-vis de la Russie. L'instauration dans cette zone de « l'anti-Russie », des régimes politiques, dont le principal vecteur serait la russo-phobie, à l'instar de leur réalisation sur le territoire de l'Ukraine, est l'objectif primaire des initiatives occidentales menées à la frontière sud de la Russie depuis la chute de l'URSS en 1991.

Les petits peuples du Caucase, quant à eux, n'intéressent pas davantage les pays « démocratiques » en action dans la région que ceux de l'Irak, de la Lybie ou de l'Ukraine dont ils ont déjà détruit l'avenir des générations à venir.

Avec la vive contestation face à l'adaptation souveraine par la Géorgie de la loi sur les « agents étrangers », une fois de plus, les États-Unis d'Amérique en tête de l'armée de ses satellites n'ont fait que revendiquer leurs droits. Les droits appliqués selon la bonne vieille expression romaine : « Quod licet Iovi, non licet bovi » - ce qui est permis à Jupiter ne l'est pas aux vaches.

## Bénin

## Naira en hausse, des tensions sur la disponibilité de l'essence



La monnaie nigérienne a repris de la valeur par rapport au franc CFA depuis début mars 2024. Cela a notamment provoqué une hausse du prix du carburant de contrebande poussant les consommateurs vers des stations-service visiblement pas préparées. A Cotonou, la capitale économique et la principale ville du Bénin, les consommateurs de carburant sont confrontés à des attentes prolongées en raison de longues files d'attente dans les stations-service. « J'ai déjà visité jusqu'à six stations et il est toujours difficile de trouver un endroit où l'on peut être servi rapidement », témoigne un chauffeur de Gozem, l'équivalent local d'Uber. Le gouverne-

ment béninois n'a pas encore commenté officiellement la situation. Toutefois, selon plusieurs témoignages, la pression sur les stations-service s'explique par l'augmentation des prix du carburant vendu illégalement le long des routes. « La semaine dernière, il était à 700 fcfa, aujourd'hui, il est monté à 800 fcfa », confirme un conducteur de moto-taxi. Ce prix représente une majoration de 120 fcfa par rapport au prix officiel à la pompe (680 fcfa), incitant ainsi les automobilistes à se tourner massivement vers les stations-service dont les stocks semblent ne pas répondre à la demande. Historiquement, au Bénin, les automobilistes ont souvent préféré le carburant

de contrebande en provenance du Nigeria, plus abordable que celui des stations officielles. La suppression des subventions et la dévaluation du naira ont longtemps maintenu cet équilibre. Cependant, récemment, la monnaie nigérienne s'est appréciée de 60% depuis le début de l'année, augmentant ainsi le coût du carburant en fcfa. De plus, la fin des subventions au Nigeria a généré une nouvelle demande pour ce type de carburant dans un contexte où l'inflation a atteint 37% en février 2024. La question désormais est de savoir si le secteur béninois des hydrocarbures peut répondre à cette hausse de la demande pour le carburant réglementé. Les distributeurs restent prudents face à cette augmentation de la demande, car tout changement de situation au Nigeria pourrait à nouveau détourner leur clientèle et entraîner des pertes de stocks. En attendant, Cotonou vit au rythme des files d'attente de motos et de voitures dans les stations-service pour s'approvisionner en essence.

Ecofin

## Nigeria

## Le gouvernement veut rétablir une taxe télécoms de 5% suspendue en juillet 2023



En juillet 2023, le président Bola Tinubu a ordonné la suspension du droit d'accise de 5% sur les services télécoms. Cette mesure prévue par son prédécesseur est censée rapporter 150 milliards de nairas (108,4 millions \$) à l'Etat nigérian. Le gouvernement nigérian envisage de rétablir le droit d'accise de 5% sur les services télécoms qu'il avait suspendu en juillet 2023, entre autres. La mesure est prévue par le plan d'engagement des parties prenantes pour le programme d'accélération des réformes en matière de mobilisation des ressources, en partenariat avec la Banque

mondiale. Le document a été publié en mars 2024. Le droit d'accise de 5% sur les services télécoms au Nigeria est prévu par la loi de finances 2020. La mesure a été dévoilée par le gouvernement de Muhammadu Buhari en 2022 dans le cadre de son désir d'augmenter ses revenus alors que les recettes issues du pétrole et du gaz sont en baisse. Sa mise en œuvre a été reportée à plusieurs reprises avant d'être suspendue par le président Bola Tinubu en juillet 2023. Le rétablissement du droit d'accise de 5% sur les services télé-

coms et autres mesures prévues par le programme vise à renforcer la position financière du gouvernement nigérian en améliorant sa capacité à gérer et à mobiliser efficacement les ressources nationales, ce qui inclut l'amélioration de la conformité fiscale et douanière et la protection des revenus pétroliers. L'exécutif négocie actuellement un prêt de 750 millions \$ avec la Banque mondiale. Si elle est effectivement mise en œuvre, ce droit d'accise viendra notamment s'ajouter à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de 7,5%. Le secteur des télécommunications nigérian est soumis à une quarantaine de catégories d'impôts, de taxes et de redevances. La multiplicité des taxes est d'ailleurs l'une des principales raisons pour lesquelles les opérateurs télécoms nigériens cherchent à augmenter les tarifs de leurs services.

Ecofin

**CANAL+**

**NOUVEAU**

**DÉCODEUR CONNECTÉ**

**LA NOUVELLE EXPERIENCE CANAL+**

UNE EXPERIENCE  
**FLUIDE ET IMMERSIVE**

+ DE 50 000  
**PROGRAMMES EN REPLAY**



**CONTROLE DU DIRECT**  
JUSQU'A 8 HEURES EN ARRIERE

 **7055**  
(COUT D'URE COMMUNICATION LOCALE  
SECON VOTRE OPERATEUR FIEE OU MOBILE)

**CANALPLUSBENIN**